



JUSTIFICATIF DE RÉSIDENCE EN NORMANDIE

Documents nominatifs acceptés (mentions confidentielles à supprimer)

> Avis d'imposition ou de non imposition sur les revenus de l'année en cours.

Pour les moins de 25 ans rattachés au foyer fiscal des parents, la déclaration de revenus faisant apparaître le nom, prénom et date de naissance de la personne.

A défaut, document nominatif de moins de 3 mois : quittance de loyer d'un organisme ou d'une agence - attestation d'assurance habitation et/ou responsabilité civile - attestation titulaire de contrat de fournisseur d'énergie - relevé de la CAF mentionnant les aides liées au logement - attestation France Travail ou taxe foncière de l'année en cours.

Aucun autre document ou aucune attestation sur l'honneur ne sera accepté.